

JOURNEE REGIONALE CREAMI DU 6 juin 2013

Propos d'ouverture

Mr Le Texier administrateur du CREAMI Bretagne représentant LGO s'excuse de ne pas être présent à l'ouverture de cette journée étant au même moment à une réunion à Briec et m'a donc laissé le soin de le suppléer dans cette fonction. Cette suppléance lui a paru légitime à deux titres : d'une part, en tant qu'ancienne administratrice du CREAMI et d'autre part, en tant que directrice du SAMSAH An Treiz à l'initiative avec deux autres SAMSAH/SAVS de la première journée départementale Le 16 mars 2009 à Brest.

Origine des journées départementales

La première journée avait pour thème « De la parution des décrets à l'accompagnement individualisé des personnes en situation de handicap »

Dès cette première journée, le CREAMI avait été sollicité comme structure ressource. En reprenant mon dossier de préparation, j'ai retrouvé le texte introductif dont j'ai repris qq propos qui illustrent toujours aujourd'hui (4 ans après) nos préoccupations d'intervenants à domicile.

« Cette journée, comme beaucoup de choses dans la vie a débuté par une rencontre. entre le SAMSAH de l'association An Treiz, le SAVS de l'association des Paralysés de France et le SAMSAH Perharidy. Cette rencontre a été le point de départ d'un dialogue sur nos pratiques respectives d'accompagnement qui « bien évidemment » avaient quelques points en commun. »

En effet, quand les professionnels interviennent à domicile il s'agit bien d'une rencontre avec la personne. Cette rencontre est le point de départ d'un dialogue entre les professionnels et la personne avec comme point commun : son bien-être, son mieux-être, sa bientraitance.

Nous accompagnons dans nos services respectifs des personnes présentant des troubles divers. (moteur, sensoriel, cognitif, psychique, intellectuel). Chaque service a, en quelque sorte sa spécificité et ses savoir faire. Mais, pour les individus, présenter un type de handicap ne les préserve pas nécessairement d'un autre handicap. Nous accompagnons parfois des personnes cumulant les difficultés, notamment d'ordre psychique.

Le constat dressé était celui de la nécessité d'aborder la personne dans son ensemble essayant de répondre au mieux à l'intégralité de ses besoins. Pour cela, il nous fallait mieux connaître les autres dispositifs d'accompagnement sur le lieu de vie, ainsi que, l'acteur incontournable qu'est la psychiatrie.

Très vite, nous avons souhaité organiser un échange, un dialogue, une rencontre avec différents partenaires et ainsi, notre réflexion s'est élargie à l'ensemble des dispositifs d'accompagnement à domicile du département (SAVS Kan Ar Mor, SAVS Don Bosco, SAVS Les Genêts d'Or, SAVS UDAF).

Nous avons souhaité que ce dialogue, ne reste pas cloisonné aux professionnels de l'accompagnement mais s'étende, au contraire, aux dispositifs sanitaires de la psychiatrie ainsi qu'aux financeurs et politiques du secteur.

Pour résumer, cette première journée avait donc deux objectifs principaux qui ont été atteints au regard du bilan post journée :

- Engager une réflexion commune pour les équipes afin notamment de mutualiser les pratiques que chaque service a pu mettre en oeuvre.
- Développer, renforcer, voir initier un réseau entre les acteurs départementaux et avec la psychiatrie.

A l'unanimité, cette première journée devait se poursuivre sur deux hypothèses :

1/ Etre **un espace de formation** pour la poursuite et la montée en compétences des équipes pour parler des besoins et des pratiques professionnelles au quotidien.

2/ **Impliquer les usagers** et continuer de montrer aux politiques que l'on fait sens dans nos pratiques d'accompagnement à domicile.

Avec comme impératif la mise en place d'un comité d'organisation, d'une équipe de pilotage avec un appui technique du CREAI.

La deuxième journée a donc eu lieu le 15 novembre 2011 à Landerneau sur le thème de Isolement/solitude/handicap avec la participation des usagers dans la réalisation d'un film micro trottoir avec le soutien de canal Ti Zef suivi d'une conférence d'Eric FIAT philosophe.

3 ateliers : handicap psychique et isolement/l'emploi générateur de lien social ou d'isolement/de l'accompagnement individuel, collectif au lien social.

Cette deuxième journée s'inscrivait dans une volonté de pérenniser ce temps de formation et d'échanges entre tous les services d'accompagnement à domicile.

S'appuyant sur les missions des CREAI, l'objectif d'ouverture sur d'autres services d'accompagnement à domicile tels que les SSIAD (Les services de soins infirmiers à domicile), SAAD (Les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), SPASAD (Les Services polyvalents d'aide et de soins à domicile et l'objectif d'élargissement à une dimension régionale au même titre que les journées IME, foyers de vie ... se concrétise donc par cette troisième journée à **Morlaix** dédiée au thème : « **Quel accompagnement pour les adultes handicapés à domicile ?** ».

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je passe la parole à Dominique VERRY, directrice du SAVS Emeraude et Eole Kan Ar Mor et administratrice du CREAI Bretagne.

C'est à ce titre que je vais vous synthétiser les missions des CREAI et plus particulièrement celles du CREAI Bretagne.

Les CREAI ont pour mission principale d'être **des lieux** :

- de repérage et d'analyse des besoins,
- d' étude des réponses à y apporter,
- de rencontre et de réflexion entre les élus, les représentants des forces sociales et ceux des administrations concernées.
- d' analyses et d' avis techniques auprès des décideurs ainsi que des gestionnaires de nos établissements et services

Les CREAI ont à cet égard un rôle important à jouer comme **outil technique** au service des responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes handicapées et inadaptées à l'échelon régional.

C'est ainsi que le CREAI Bretagne privilégie la transversalité de questions essentielles entre les divers secteurs d'intervention.

Pour ce faire, il participe à l'animation de groupes thématiques départementaux ou régionaux , de journées d'études , de colloques, de conférences et réalise des publications d'actes de journées (ex : « A propos de SAMSAH/SAVS/ », sorti en avril 2011 disponible sur le site).

Il peut également apporter un conseil technique et logistique auprès des équipes au sein des établissements sociaux et médico-sociaux.

Il réalise des études à la demande des partenaires et des financeurs (ex : étude régionale sur les SAMSAH bretons en cours à la demande de l'ARS Bretagne).

C'est dans ce cadre d'intervention que le CREAI Bretagne a été ,dès le départ, intéressé par l'initiative finistérienne ,en apportant son appui, et s'est approprié la démarche progressivement pour une dynamique régionale.

Le programme de cette journée, que vous avez tous reçu, se scinde en deux temps :

- la matinée consacrée à des données chiffrées, des thématiques transversales tel que la mise en réseau, la coordination, le lien social, le projet de vie....
 - L'après-midi consacrée aux échanges de pratiques entre professionnels sous forme d'ateliers.
- Elle se conclura par une réflexion philosophique sur les notions d'autonomie et de protection de la personne accompagnée.

Vous souhaitant un travail fructueux et riche en échanges

Bonne journée à toutes et tous.